

Image not found or type unknown



Quel risque pour non presentation de justificatif

Par **babou25**, le **13/05/2008** à **10:52**

Bonjour, rnVoilà je travaille dans la même entreprise depuis 4 ans.rnlors de mon entretien d'embauche, j'avais dit que j'avais le niveau BTS (diplôme non obtenu) .rnce jour mon patron me demande de justifier le niveau (passer en 1994).rnJe lui ai fourni un certificat de scolarité.rnJe risque quoi si je ne peux lui fournir une preuve?rnen sachant qu'il veut me virer, rnmerci de votre réponse